

**Conseil Municipal du 24 mars 2016 - 20 h 30**  
**COMPTE RENDU N°17**

**PRÉSENTS** : C. BILHAC - J. AZAM - E. BONAFE - F. BONNE - J. CASTES - M. De BIASIO - J. DELAVALLEE - A. HUGOL - L. SEIGNOUREL- R.M. SIFFRE - I. SILHOL - S. SILHOL- P. SOULAIROL - D. ZARAGOZA

**ABSENTS excusés** : B. DEL ROX

**1 - Election du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

**Monsieur Joël CASTES est élu secrétaire**

**2 - Adoption du P.V. de la réunion du 25 février 2016**

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 25 février 2016.

Il précise que 2 erreurs se sont glissées dans le dernier compte rendu.

- La convention pour la stérilisation des chats ne doit pas être passée avec l'association la pomponette mais avec 30 millions d'amis.
- Compte administratif : il y a lieu de lire pour les résultats reportés de 2015, 88 612.77 au lieu de 88 612.

**Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 25 février 2016 est adopté à l'unanimité avec les modifications énoncées ci-avant.**

**3 – Vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 1259 des services fiscaux qui permet de calculer les taux d'imposition.

Il donne lecture des taux de Péret et des taux moyens départementaux en 2015, à savoir :

	Bases d'impositions 2015	Taux 2015 PERET	Bases d'impositions prévisionnelles 2016	Produits à taux constants	Taux moyen départemental 2015	Taux votés 2016
Taxe d'habitation	1 250 743	10.76	1 282 000	137 943	29.81	10.76
Foncier bâti	710 054	18.77	722 100	135 538	27.39	18.77
Foncier non bâti	35 447	84.37	35 700	30 120	84.08	84.37

**Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité le maintien des taux actuels.**

**Taxe d'habitation 10.76 %**

**Foncier bâti 18.77 %**

**Foncier non bâti 84.37 %**

**4 – Vote du Budget Primitif de la Commune**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget 2016 de la commune.

**Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le budget primitif de la commune 2016.**

**5 – Vote du Budget Primitif du Service des eaux et assainissement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget 2016 du service des eaux et assainissement.

**Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le budget primitif du service des eaux 2016.**

**6 – Demande de subvention – projet de mise en conformité réseau eau potable**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental et l'agence de l'eau souhaitent que la commune dépose un nouveau dossier de demande de subvention pour la 2<sup>ème</sup> phase

du projet « travaux de mise en conformité réhabilitation des ouvrages et amélioration du réseau d'eau potable ».

**Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le projet de mise en conformité du réseau d'eau potable 2<sup>ème</sup> phase et sollicite l'aide financière de l'agence de l'eau et du département.**

### **7 – Congrès des Maires**

Monsieur AZAM rappelle au Conseil Municipal que le congrès des Maires de France des 17-18 et 19 novembre 2015 avait été reporté.

Monsieur AZAM informe le Conseil de la participation de Monsieur le Maire au 99<sup>ème</sup> congrès des Maires de France les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2016 à Paris.

Il convient de mandater Monsieur Le Maire et de le placer en mission afin que ses frais de mission lui soient remboursés.

**Le Conseil Municipal, après délibération mandate Monsieur le Maire pour représenter la commune au prochain congrès des Maires de France.**

### **8 – Jardins partagés**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a contacté M et Mme FAVANTINES concernant une cession de terrain au lieu-dit Famouriès, dans le but de créer des jardins partagés, qui seraient gérés par l'association Asphodèle.

Monsieur le Maire présente l'offre reçue d'un montant de 10 000 €.

Il précise qu'il convient de rajouter à ce montant le coût d'une clôture.

**Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité (10 pour et 4 abstentions) de donner une suite favorable à la proposition de Mme FAVANTINES.**

**Une convention à passer avec l'association Asphodèle pour la gestion de cette parcelle qui précise que l'association assurera tous les travaux nécessaires, sera présentée au prochain conseil municipal.**

### **9 – Terrains lagunage cave coopérative**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'offre de Clochers et Terroirs concernant la vente des parcelles de lagunage D 348, 349, 350, 351, 352 au lieu-dit Les Cayres. Ces parcelles serviraient à l'agrandissement du lagunage actuel de PERET. Le prix est de 2 000 €

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité cette cession d'un montant de 2000 €.**

### **10 – Cessions de terrains**

- Cession avenue Jean Moulin

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commune a donné son accord pour la cession gratuite de terrain, par consorts Roques et par Mme GALONNIER et BENOIT BARTHES, Rue Jean Moulin.

Le géomètre est intervenu et a délimité les parcelles issues du B 171 et B 1113 d'une contenance de 28m<sup>2</sup> et 15 m<sup>2</sup>.

Il convient d'autoriser le Maire à signer l'acte de cession auprès de Maître ARNAL, notaire à Fontès.

**Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité la division de ces parcelles et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession.**

- Cession chemin du Pigeonnier

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré M Jean-Luc GALONNIER au sujet de l'accès à la parcelle cadastrée B34, chemin du Pigeonnier.

Monsieur le Maire propose de céder une partie du chemin rural.

**Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité la cession pour un montant de 1500 € soit environ 10 € le m<sup>2</sup>.**

### **11 - Informations au Conseil Municipal :**

#### **Décisions du Maire**

#### **a) Déclaration d'Intention d'Aliéner**

04/03/2016 Vente par M Georges ROLLAND d'un terrain à bâtir situé au lieu-dit les Cabanisses à M et Mme Florian MONTEILLARD

04/03/2016 Vente par M Maxime ROCH d'une maison d'habitation située rue Paul Valéry à M Loïc POIDVIN et Mme Anaïs HERVOUET

22/03/2016 Vente par Mme Irma, Annie, Jeannie, Véronique VERGNES d'une maison d'habitation située rue Paul Valéry à Mme Sabine BESSO

22/03/2016 Vente par M Jean ALBERT d'une maison d'habitation située lieu-dit Pioch Cal à M Philippe BRAMBILLA

22/03/2016 Vente par M Hervé PHALIP et Isabelle SALSON d'une maison d'habitation située chemin des Roques à M et Mme Jean-Yves BRETHERS

**b) Autre Décision**

NEANT

**12- Questions diverses**

Nicolas NERVI :

Le Conseil Municipal décide à la majorité (6 pour, 1 contre, 6 abstentions et 1 refus de vote) de pérenniser le poste de Monsieur Nicolas NERVI dans le grade d'adjoint d'animation.

Le secrétaire  
Joël CASTES

Le Maire  
Christian BILHAC